

AAR'IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 22 Bis Boulevard Dominique Paoli,
20090 AJACCIO
983 110 800 RCS AJACCIO

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 06-nov.-2025 | 08:45 CET

Le 06-nov.-2025 | 08:45 CET

La **Société Cors'Tess**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 25 000 euros, ayant son siège social 86 Boulevard Dominique Paoli, 20090 AJACCIO, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 851 030 874 RCS AJACCIO, représentée par Monsieur Jean-Luc FERRASSE, en sa qualité de Président,

Associée Unique de la **société AAR'IMMO**,

Après avoir exposé que :

- par décision en date du 24 septembre 2025, elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025 et constaté que la perte de l'exercice, d'un montant de -82 575,69 euros, avait eu pour effet de ramener les capitaux propres à un montant de -77 575,69 euros, soit moins de la moitié du capital social qui s'élève à 5 000,00 euros,
- en pareil cas, selon les termes de l'article L. 225-248 du Code de commerce, il convient de décider, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître cette perte, s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société,
- compte tenu du prévisionnel financier et de l'encaissement des loyers à venir, les capitaux propres devraient être reconstitués dans le délai imparti par la loi,
- la Mairie d'AJACCIO ayant procédé à une refonte de l'adressage du secteur dans lequel est situé le siège social de la Société, il convient également de modifier l'adresse dudit siège social pour tenir compte de cette renumérotation

A pris les décisions suivantes :

- Décision à prendre en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce,
- Modification de l'adresse du siège social, faisant suite à la renumérotation de la rue décidée par la municipalité.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société Cors'Tess, Associée Unique, après avoir constaté qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025, les capitaux propres qui s'élèvent à -77 575,69 euros pour un capital de 5 000,00 euros sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

L'Associée Unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi et que la Société disposera d'un délai de deux exercices, outre l'exercice en cours, pour porter le montant des capitaux propres au minimum de la moitié du capital social. A défaut, si le capital social est supérieur au seuil fixé par la réglementation, la Société devra réduire son capital pour le ramener à une valeur inférieure ou égale à ce seuil en disposant d'un nouveau délai expirant à la clôture du deuxième exercice suivant celui fixé pour le terme du premier délai de régularisation.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique rappelle que, par une délibération n°2025/059 du Conseil Municipal d'AJACCIO en date du 22 mai 2025, la rue dans laquelle est situé le siège social de la Société a fait l'objet d'une renumérotation, comme l'atteste une attestation d'adressage de la Mairie en date du 7 octobre 2025.

En conséquence, l'Associée Unique constate, à compter de ce jour, que l'adresse du siège social, précédemment fixée au 22 Bis Boulevard Dominique Paoli, 20090 AJACCIO est désormais située au 86 Boulevard Dominique Paoli, 20090 AJACCIO,

et décide de modifier l'article 4 des statuts relatif au siège social comme suit :

« Le siège social est fixé : 86 Boulevard Dominique Paoli, 20090 AJACCIO ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
La société Cors'Tess
Représentée par Jean-Luc FERRASSE

DocuSigned by:
 JEAN-LUC FERRASSE
2992413421B446C...